

# Document d'orientation : Formation au changement de comportement pour les AVEC sur une meilleure protection des enfants contre les pesticides

## Contexte et justification

Dans les communautés cacaoyères d'Afrique de l'Ouest, les enfants sont exposés aux pesticides non seulement lorsqu'ils ou elles aident leurs parents dans les plantations, mais aussi dans leur environnement familial quotidien, notamment lorsqu'ils ou elles jouent à l'extérieur. Même de petites doses de pesticides peuvent être nocives pour la santé des enfants. L'exposition peut se faire par les vapeurs de pesticides stockés dans les maisons ou dans les champs récemment traités. Les particules toxiques peuvent rester dans l'air pendant plusieurs jours après la pulvérisation ou se retrouver sous forme de résidus dans les emballages vides ou sur les équipements de protection. Les substances toxiques peuvent également être transmises de la mère à l'enfant à naître ou allaité. La protection des enfants contre l'exposition aux pesticides n'incombe donc pas seulement aux personnes qui pulvérisent les pesticides, mais à tous les membres des Communautés cacaoyères.

La formation des membres de la communauté qui sont moins susceptibles de participer à des programmes de formation agronomique et qui peuvent être moins bien informés sur les risques sanitaires liés aux pesticides est essentielle pour mieux protéger les enfants contre les pesticides. C'est dans cette optique que la Fondation ICI a développé un module de formation sur la protection des enfants contre l'exposition aux pesticides dans leur environnement quotidien, à la maison et lorsqu'ils se déplacent au sein de leur communauté. Il vise ainsi à combler une lacune dans les programmes existants et vient compléter d'autres efforts visant à promouvoir l'application responsable des pesticides.

Ce document présente les objectifs, le programme et la méthodologie du module de formation et inclut des ressources supplémentaires pour les personnes qui souhaitent dispenser cette formation.

## Objectifs

Ce module de formation :

- Informe sur les risques à court et à long terme pour la santé des enfants exposés aux pesticides, même à faible dose.
- Sensibilise sur les différents points de contact possibles auxquels les enfants peuvent être exposés dans leur quotidien.
- Aide les participants à adopter des mesures pratiques pour protéger les enfants.

## Quel est le groupe cible de la formation ?

Le module de formation est conçu pour les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC), aussi appelées Associations de Valorisation de l'Entraide Communautaire en Côte d'Ivoire, composées de membres féminins et masculins et a été testé dans des communautés cacaoyères au Ghana et en Côte d'Ivoire.

Ces associations sont des groupes de personnes qui se réunissent régulièrement pour épargner ensemble et contracter de petits prêts à partir de cette épargne. Elles sont souvent composées d'un mélange varié de membres de la communauté qui n'ont peut-être pas reçu de formation sur les pesticides auparavant, ce qui en fait un groupe cible important pour cette initiative.

Toutefois, le module de formation peut être utilisé pour la formation de tout autre groupe communautaire. Il est recommandé d'encourager les deux partenaires d'un couple à participer, afin de s'assurer que les deux parents

ont une compréhension commune des risques sanitaires et s'accordent sur les mesures prioritaires à mettre en œuvre dans leur foyer.

### Qui peut animer la formation ?

La formation peut être animée par des professionnels ayant une expérience du développement communautaire, par exemple en matière de mobilisation et de formation de groupes AVEC. Avant de dispenser la formation, les animateurs et animatrices doivent :

- Participer à une formation des formateurs de 1 à 2 jours sur la base du manuel de formation, qui contient des conseils complets sur la méthodologie de la formation.
- Acquérir des connaissances de base sur les pesticides et les risques pour la santé des enfants ; un programme d'études minimum est fourni en annexe du manuel ; il est recommandé d'effectuer des lectures complémentaires à partir des ressources fournies.

### Comment la formation est-elle structurée ?

La formation complète consiste en 4 sessions de 2 à 3 heures chacune, avec le contenu suivant :

 Durée et calendrier	 Contenu
<b>Session 1 : Ce que tout le monde devrait savoir sur les pesticides et pourquoi nous devons les manipuler avec précaution</b> 220 minutes	Quels sont les pesticides couramment utilisés dans les communautés cacaoyères ?  Qu'est-ce que la toxicité ? Que sont les résidus de pesticides ?  Comment les pesticides peuvent-ils pénétrer dans le corps humain ?
<b>Session 2 : Comment protéger les enfants des effets nocifs des pesticides</b> 150 minutes	Quels sont les risques à court et à long terme pour la santé des enfants exposés aux pesticides ?  Par quels canaux les enfants sont-ils exposés aux pesticides ?  Quelles mesures peuvent être prises pour mieux protéger les enfants ?  <i>À la fin de cette session, les participants / bénéficiaires adopteront conjointement une résolution collective comprenant 5 « règles d'or » qu'elles s'engagent à mettre en œuvre chez elles.</i>
<b>Session 3 : Consolidation des compétences des personnes participantes / bénéficiaires en matière de pesticides</b> 120 minutes	Comment éduquer efficacement vos enfants à un comportement sûr vis-à-vis des pesticides (et autres substances toxiques) ?  Comment réagir en cas d'intoxication aiguë ?

<b>Session 4 :</b> <b>Session de suivi :</b> <b>avez-vous mis en</b> <b>œuvre les 5 règles</b> <b>d'or ?</b>	À organiser 2 à 3 semaines après la fin des sessions 1 à 3  120 minutes	Comment les personnes participantes ont-elles réussi à mettre en pratique les 5 « règles d'or » pour mieux protéger leurs enfants ? Quels obstacles ont-elles rencontrés ? Quels efforts supplémentaires sont nécessaires pour changer les pratiques à plus long terme ?
--	---	--

### Quelle est la méthodologie ?

La formation utilise une approche participative, où les personnes participantes / bénéficiaires s'engagent dans un dialogue et sont invitées à apporter leurs propres connaissances et expériences dans chaque session. Le résultat de la session 3 est une résolution de groupe, consistant en 5 mesures qu'ils définissent ensemble comme des objectifs prioritaires à mettre en pratique dans leurs familles pour mieux protéger les enfants de leurs foyers de l'exposition aux pesticides.

### Matériel de soutien

- Manuel de formation pour guider la formation des formateurs (FdF)
- Diapositives pour la formation des formateurs
- Supports visuels à imprimer en grand format à utiliser lors des sessions VSLA